

Grand Challenges Canada
Grands Défis Canada

MaRS Centre, West Tower
661 University Avenue, Suite 1720
Toronto, Ontario, Canada M5G 1M1

T +1.416.583.5821
E info@grandchallenges.ca
grandchallenges.ca



Grand Challenges Canada®
Grands Défis Canada

PLAN D'ACCESSIBILITÉ PLURIANNUEL

2025/26 à 2029/30

BOLD IDEAS WITH BIG IMPACT®



Grand Challenges Canada®
Grands Défis Canada

Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario : Message du PDG

Grands Défis Canada (« GDC ») s'engage à assurer l'égalité d'accès et de participation pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à accommoder les personnes handicapées en temps opportun et d'une manière qui leur permette de maintenir leur dignité et leur indépendance en offrant un environnement respectueux, accessible et inclusif à tous les employés et visiteurs. Nous nous engageons à respecter les normes énoncées dans la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et ses règlements (la « LAPHO »), ainsi que la législation applicable en matière de droits de la personne partout au Canada.

Guidés par notre respect de la dignité humaine et des principes fondamentaux de la LAPHO, y compris le respect de la dignité, l'individualisation, l'intégration et l'égalité des chances, notre objectif est de travailler progressivement à éliminer les obstacles aux services et aux opportunités d'emploi offerts par GDC.

Karlee Silver

Chef de la direction
GRAND CHALLENGES CANADA/GRANDS DÉFIS CANADA

Mai 2025



A. Introduction

GDC s'efforce de répondre aux besoins de ses employés et de ses invités ayant un handicap et travaille dur pour éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité. GDC s'engage à respecter les exigences de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et de ses règlements* (« LAPHO »). Ce plan d'accessibilité (le « Plan ») décrit les mesures que nous prenons pour répondre à ces exigences et améliorer les opportunités pour les personnes en situation de handicap. Notre plan montre comment nous contribuerons à faire de l'Ontario une province accessible à tous les Ontariens. Tous les termes utilisés dans ce plan ont la signification qui leur est donnée dans la LAPHO.

B. Objectifs du plan d'accessibilité de GDC

Le plan d'accessibilité de GDC :

- Soutenir le GCC dans le respect des exigences de la LAPHO.
- Identifier comment GDC peut éliminer les obstacles pour les personnes en situation de handicap qui accèdent aux services, fournissent des services, travaillent et apprennent chez GDC.
- Intégrer les principes d'inclusion, de diversité et d'équité à l'accessibilité pour s'assurer que les identités, les réalités et les besoins des personnes handicapées sont pris en compte d'une manière centrée sur la personne, respectueuse, soutenant la dignité et l'indépendance de l'individu.
- Veiller à ce que l'éducation, la formation, les politiques, les procédures et les pratiques favorisent l'inclusion et l'apprentissage afin d'éliminer les obstacles physiques, informationnels, technologiques, comportementaux et politiques.

C. Accessibilité à GDC

- Les personnes handicapées peuvent s'attendre à être soutenues en la matière d'une manière qui tient compte de leur handicap, de leur identité et de leurs besoins individuels.
- Les personnes en situation de handicap peuvent accéder physiquement aux locaux intérieurs.
- Les personnes en situation de handicap qui travaillent et cherchent du travail, ou qui visitent, reçoivent des services et apprennent chez GDC sont en mesure de participer pleinement et de bénéficier de l'égalité des chances dans l'environnement.
- L'information et la communication sont disponibles dans des formats accessibles à toutes les personnes qui accèdent aux services de GDC.
- Toutes les personnes, y compris les personnes handicapées, sont en mesure de fournir des commentaires, y compris des compliments et des plaintes, en fonction de leur expérience liée aux questions d'accessibilité.

D. Plan pluriannuel d'accessibilité : exercices 2025/26 à 2029/30

Le plan identifie les mesures applicables au GDC qui ont été prises et qui sont en cours pour traiter l'accessibilité conformément aux exigences de la LAPHO ou aux éléments suivants :

- Politiques
- Planification
- Approvisionnement
- Formation
- Information et communication
- Sites Web et contenu Web accessibles
- Emploi
- Service à la clientèle

Le plan pluriannuel est disponible à l'annexe A.

E. Prêt et réceptif aux commentaires

GDC est ouvert et prêt à répondre à tout commentaire ou à toute recommandation d'amélioration concernant les produits livrables en matière d'accessibilité en vertu de la LAPHO, quelle qu'en soit la source. Si nécessaire, GDC peut enquêter davantage, fournir des recommandations et faire remonter les problèmes pour éliminer tout obstacle à l'accessibilité.

F. Communication du plan

Le plan d'accessibilité pluriannuel de GDC est disponible sur le système interne et le site Web externe de GDC. Le plan sera facilement disponible sur demande dans un format accessible, y compris en version papier et en gros caractères, à l'adresse suivante : info@grandchallenges.ca . D'autres formats pourraient devenir disponibles en fonction du bien-fondé de chaque demande.

Nous nous engageons à offrir un traitement et des opportunités égaux et nous nous efforçons de garantir que les personnes en situation de handicap aient accès au bureau, aux programmes, aux soutiens et aux services de GDC. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de vos questions à l'adresse info@grandchallenges.ca, car nous nous efforçons d'apporter des améliorations continues grâce à vos commentaires, vos idées et vos réactions.



Annexe A : Plan d'accessibilité pour les exercices 2025/26 à 2029/30

Exigence de la LAPHO <i>Règlement de l'Ontario 191/11</i> <i>Normes d'accessibilité intégrées</i>	Plan de GDC	Responsabilité au sein de GDC	Status
S. 3(1) Politiques Élaborer et maintenir des politiques régissant la façon dont GDC réalisera l'accessibilité. Les politiques sont affichées publiquement et disponibles dans un format accessible sur demande.	<ul style="list-style-type: none">• Politiques de la LAPHO (la « Politique ») établies depuis 2025• Déclaration d'engagement du PDG• Révision et mise à jour de la Politique• Politique affichée publiquement et en interne• Politique disponible en format accessible sur demande	Ressources humaines, juridique	En cours
S. 4 Plan Élaborer un plan d'accessibilité pluriannuel, décrivant des stratégies pour prévenir et éliminer les obstacles à l'accessibilité. Maintenir les plans d'accessibilité.	<ul style="list-style-type: none">• Plan d'accessibilité pluriannuel pour les exercices 2025/26 à 2029/30 élaboré et approuvé en 2025• Rester ouvert aux commentaires des parties prenantes internes et externes.• Plan élaboré et affiché publiquement et en interne• Politique disponible en format accessible sur demande	Ressources humaines, juridique	En cours
S. 5(1) Approvisionnement Lors de l'acquisition de biens, de services et d'installations au nom du GCC, toutes les considérations doivent être prises en compte pour intégrer les critères d'accessibilité requis par la LAPHO. Intégrer des critères et des caractéristiques d'accessibilité lors de l'achat ou l'acquisition de biens, de services et des installations, sauf s'il n'est pas possible de le faire.	<ul style="list-style-type: none">• Intégrer des critères d'accessibilité dans les appels d'offres et les accords de services applicables et d'autres contrats, lorsque cela est possible.	Ressources humaines, juridique	En cours



<p>S.7 Formation Veiller à ce qu'une formation soit dispensée sur les exigences des normes d'accessibilité mentionnées dans le présent règlement et sur le Code des droits de la personne en ce qui concerne les personnes en situation de handicap, les employés et les personnes qui fournissent des biens, des services ou des installations au nom du GCC.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Examiner et réviser les programmes de formation de GDC au besoin• Mettre à jour les programmes de formation pour refléter les changements apportés à la Politique• La formation sur la LAPHO est un apprentissage obligatoire• GDC suit électroniquement l'achèvement de la formation LAPHO• Les dossiers sont conservés et des alertes sont envoyées à la direction du département lorsque le cours n'a pas été terminé• Une formation prioritaire de rattrapage est dispensée aux départements où les plaintes et/ou les tendances identifient un besoin de formation.	<p>Les ressources humaines et les technologies de l'information (en soutien) sont responsables de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Orientation• Apprentissage en ligne (E-Learning)• Tierce personne• Conscientisation• Formation de rattrapage, si nécessaire <p>Suivi et tenue des dossiers de formation</p>	<p>En cours</p>
<p>Information et communication</p> <p>S. 11 Commentaires GDC s'engage à fournir des mécanismes de rétroaction accessibles aux personnes en situation de handicap et à fournir des informations dans des formats accessibles sur demande.</p> <p>S.12(1) Formats accessibles et soutiens à la communication GDC, sur demande, prendra des dispositions pour fournir des formats accessibles et des soutiens à la communication aux personnes en situation de handicap.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Les coordonnées, y compris le courriel et le numéro de téléphone, sont affichées sur les pages Web externes et internes sur l'accessibilité.• Les communications répondent à tous les commentaires, y compris le triage et la remontée des problèmes aux ressources humaines, au besoin.• Les services d'interprétation et de traduction externes fournissent des ressources pour transmettre des services de rétroaction, y compris des conseils en langage clair• Normaliser les documents PDF pour s'assurer que les documents affichés	<p>Communications, technologie de l'information</p>	<p>En cours</p>



<p>S. 13(1) Urgence Procédure, plans ou public Informations sur la sécurité GDC s'engage à fournir des procédures d'urgence, des plans ou des informations sur la sécurité publique disponibles dans un format accessible ou avec des supports de communication appropriés, dès que possible, sur demande.</p>	<p>respectent les directives d'accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none">• Matériel imprimé pour incorporer les lignes directrices sur l'impression claire de l'INCA, dans la mesure du possible• Les informations sont disponibles en ligne, affichées au sein de tout GDC à des endroits bien visibles et disponibles dans un format accessible sur demande		
<p>S.14 (1) Sites Web et contenu Web accessibles GDC est tenu de répondre aux critères d'accessibilité.</p>	<ul style="list-style-type: none">• L'exigence selon laquelle les sites Web et le contenu Web doivent être conformes aux Lignes directrices sur l'accessibilité du contenu Web (WCAG) 2.0 du World Wide Web Consortium, au niveau AA, a été appliquée à l'intranet et à l'extranet conformément à la LAPHO, dans la mesure du possible.	Communications, technologie de l'information	En cours
<p>S.20 - 32 Emploi GDC s'engage à offrir des chances égales dans un environnement sûr et respectueux aux personnes en situation de handicap. La norme d'emploi établit des exigences d'accessibilité pour s'assurer que toutes les phases du cycle d'emploi, y compris : le recrutement, le processus de sélection, l'avis aux candidats retenus, l'information des employés sur les soutiens, les soutiens à la communication accessibles pour les employés, les informations individualisées sur les interventions d'urgence en milieu de travail, les plans d'adaptation individuels, le processus de retour au travail, la gestion du rendement, le développement de carrière et</p>	<ul style="list-style-type: none">• Finaliser la politique d'accommodement• Examiner et mettre à jour les politiques liées à l'emploi, y compris les plans d'urgence individualisés pour les personnes en situation de handicaps lorsqu'elles sont en poste. Remarque : la plupart des employés travaillent à distance.• Interpréter toute information liée à l'expérience signalée des personnes en situation de handicap recueillie à partir des sondages auprès des employés, des plaintes des employés, des griefs et des entretiens de sortie, lorsque cela est possible.	Ressources humaines, juridique	En cours



l'avancement de carrière sont suivis pour soutenir les personnes en situation de handicap.			
S.80.46 Normes de service à la clientèle En plus des exigences de la section 3 (Politique), GDC élaborera, mettra en œuvre et maintiendra des politiques régissant sa fourniture de biens, de services ou d'installations, selon le cas, aux personnes en situation de handicap.	<ul style="list-style-type: none">• Les politiques de GDC sont conformes aux principes suivants énumérés dans la LAPHO.• GDC préparera un ou plusieurs documents décrivant les politiques établies en vertu de la présente section et, sur demande, donnera une copie de ce document à toute personne.• GDC informera les personnes à qui il fournit des biens, des services ou des installations que les documents sont disponibles sur demande.• L'avis sera affiché dans un endroit bien en vue dans les locaux appartenant au fournisseur ou exploités par lui, en l'affichant sur le site Web du fournisseur.	Ressources humaines, juridique	En cours